

VILLE DE HOUEMONT
LE MESSENGER

PUBLICATION A PERIODICITE VARIABLE N°56 – MARS 2001
Site internet : <http://houdemont.com>

**ELECTIONS MUNICIPALES
DU 11 MARS 2001**

Nombre d'électeurs	1840	Nombre de votants	1011
Nombre de nuls	125	Nombre de suffrages exprimés	886

**MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
Elections du 16 mars 2001**

Maire - Anne VALTON

Premier Adjoint - Daniel MAGRON
Finances - Information

Deuxième Adjoint - Françoise FABRY
Affaires Scolaires - Environnement

Troisième Adjoint - Philippe GERMAIN
Urbanisme - Personnel Technique

Quatrième Adjoint - André POIREL
Travaux - Patrimoine - Sécurité - Signalisation

Cinquième Adjoint - Daniel RUSCONI
Affaires sociales - Relation avec les associations

Conseillers municipaux : CORDIER Marie-Claude ; CROIZE Isabelle ; GERARD Pascal ; HUOT-MARCHAND Martine ; KLEJMANN Yves ; LEFEBVRE Jean ; MALGLAIVE Brigitte ; MARCHAL Claude ; PAGLIERO Daniel ; PUIG Marianne ; VALLETTA Mickaël ; WASSIAMA Abraham ; WEHRLI Jean-Marie.

DATES A RETENIR

Balayage des rues	-	mardi	10 avril	2001
Exposition Club des Arts - galeries mairie	-	du 19 mars	au 13 avril	2001
Biennale de l'image - galerie mairie	-	du 17 avril	au 30 avril	2001
Permanence Avocat - mairie - 9h à 11h	-	samedi	21 avril	2001
Concert de « la Chenille » (S. Polyvalente)	-	lundi	23 avril	2001
Exposition du Club Loisirs (S. Polyv.)	-	les 28 et 29 avril		2001
Fête de la Rhubarbe	-	mardi	08 mai	2001
Collecte des objets hétérogènes	-	Vendredi	11 mai	2001

COMMISSIONS MUNICIPALES

FINANCES

Mme FABRY - MM. GERMAIN - MAGRON - POIREL - RUSCONI
MM. KLEJMANN - LEFEBVRE - PAGLIERO - WEHRLI

PERSONNEL COMMUNAL

MM. GERMAIN - MAGRON - PAGLIERO - POIREL - VALLETTA - RUSCONI - WEHRLI

TRAVAUX - PATRIMOINE

MM. GERMAIN - PAGLIERO - POIREL - WASSIAMA

AFFAIRES SCOLAIRES

Mmes FABRY - GERARD - MM. MARCHAL - RUSCONI
Cette commission sera élargie aux 2 directeurs (trices) des Ecoles Maternelle et Élémentaire ainsi qu'à 1 représentant des parents d'élèves de chaque école.

COMMISSIONS EXTRAMUNICIPALES

URBANISME

Mme CORDIER - MM. GERMAIN - MARCHAL - PAGLIERO - POIREL - WEHRLI

ENVIRONNEMENT

Mme FABRY - Melle CROIZE - Mme MALGLAIVE - M. MARCHAL

SPORTS - LOISIRS - JEUNESSE

Mmes CORDIER - GERARD - MM. PAGLIERO - RUSCONI

FÊTES ET ANIMATION

Melle CROIZE - MM. KLEJMANN - VALLETTA - WASSIAMA

CULTURELLE

Mmes PUIG - HUOT-MARCHAND - Melle CROIZE - M. KLEJMANN

TECHNIQUES NOUVELLES - TÉLÉDISTRIBUTION

MM. MAGRON - PAGLIERO

SÉCURITÉ - CIRCULATION

Mme CORDIER - MM. POIREL - VALLETTA - WASSIAMA - WEHRLI

INFORMATION - COMMUNICATION

Mme MALGLAIVE - MM. LEFEBVRE - MAGRON

Les commissions extra-municipales sont ouvertes aux personnes non élues de la commune. Les candidatures écrites sont à adresser à Madame le maire pour le 13 avril 2001 dernier délai.

Les membres cooptés retenus seront informés par courrier individuel.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les membres élus et nommés au Conseil d'Administration du C.C.A.S. le sont à la suite de chaque renouvellement du Conseil Municipal pour la durée du mandat de ce Conseil.

Les nominations doivent intervenir dans un délai maximum de 2 mois à compter de l'installation du nouveau Conseil Municipal.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. est fixé à 5 membres élus et 5 membres nommés par le Maire.

Conformément à l'article 11 du décret n°95.562 du 6 mai 1995, les associations de retraités et de personnes âgées et les associations de personnes handicapées doivent proposer une liste d'au moins 3 personnes.

Considérant le nombre restreint d'associations indiquées ci-dessus, le Maire fait appel à candidatures auprès des habitants de la commune intéressés par l'analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population.

Merci d'adresser votre **candidature par écrit** à la mairie pour le **13 avril 2001 dernier délai**.

PRÉPARATION DU BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les adolescents ayant atteint l'âge de 14 ans, titulaires de l'attestation scolaire de Sécurité Routière et qui envisagent de conduire prochainement un vélomoteur, sont tenus de passer le Brevet de Sécurité Routière. Dans le cadre du contrat local de sécurité intercommunal, la Municipalité propose un stage pour l'obtention de ce brevet.

Session théorique d'une durée de 3h - mardi 3 avril à 9h – à la maison du temps libre - 11 rue Gustave Lemaire à Heillecourt.

La formation, d'un coût individuel de 550 F, en partie financée par la commune dans le cadre du Contrat Local de Sécurité, est proposée pour la somme de 200 F.

Le bulletin d'inscription est à retirer d'urgence en mairie de Houdemont pour être déposé à la maison du temps libre **avant le 30 mars 2001**.

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES A LA CAISSE DES ÉCOLES

Conformément aux dispositions du décret du 12.09.1960, modifié par le décret n° 838 du 22.09.1983, la Caisse des Écoles, doit élire parmi ses sociétaires trois membres. Mme le Maire fait appel aux personnes intéressées de bien vouloir faire acte de candidature par **courrier à adresser en mairie** pour le **13 avril dernier délai**.

FÊTE A LA RHUBARBE

Pour la **4^{ème} fête de la Rhubarbe du 8 mai** le comité des fêtes organise plusieurs concours ouverts à tous.

1. La Tarte Houdemontaise : Préparez une **«tarte à la rhubarbe maison»** et déposez-la au stand du comité des fêtes.

2. **«Le plus gros bâton de rhubarbe»** ; après avoir dopé vos pieds de rhubarbe, déposez au stand du comité des fêtes votre bâton.

De nombreux lots récompenseront les candidats, (règlement des concours affiché en mairie et au stand du comité des fêtes). Retrouvez la fête de la rhubarbe sur le site internet de la mairie : <http://houdemont.com>

ACTIVITÉS VACANCES

Elles se dérouleront du **9 au 13 avril**, de 14 à 17 heures, au complexe sportif du Mancés. Il sera demandé 100F pour la semaine à chaque participant.

Sont accueillis les enfants de 6 ans à 11 ans. Inscription **uniquement** au secrétariat de la mairie **pour le 4 avril dernier délai**.

RUBRIQUE OUVERTE AUX ASSOCIATIONS

Exposition «hobbies» des Randonneurs Houdemontais

Les Randonneurs Houdemontais organisent une exposition les 12 -13 mai salle polyvalente, avec pour thème leurs hobbies : peinture, point de croix, miniatures, poteries, patchwork, dentelle, photos...

Entrée libre le 12 mai de 14H00 à 18H00 et le 13 mai de 10H00 à 18H00 non stop.

Une nouvelle discipline à l'A.S.JUDO-CLUB

Depuis le début de l'année, une nouvelle discipline a vu le jour au sein du Judo-Club : le «TAÏSO».

Tous les vendredis de 21H00 à 22h15, une dizaine d'adultes se retrouvent sur le tatami pour pratiquer cette nouvelle activité.

Dérivé du judo, ce nouveau sport SANS CHUTE satisfait parfaitement les personnes qui veulent reprendre une activité physique.

Basé sur la coordination des mouvements, le Taïso permet d'entretenir le corps, de renforcer et d'assouplir les muscles dans une très bonne ambiance.

Grâce à cette discipline, les adeptes retrouvent une bonne condition physique notamment pour la pratique des sports d'hiver et les activités de plein air.

Ouvert à tous, hommes, femmes, adolescents, des séances d'initiation sont offertes afin de découvrir et d'apprécier cette agréable activité.

Pour tous renseignements, prenez contact directement lors des séances au dojo, à la salle des sports du Mancés, ou au 03.83.55.21.04

ACTIVITÉS DE «LA CHENILLE»

La Chenille organise des activités manuelles pendant les vacances de Pâques. Semaine du 2 au 6 avril 2001, les après-midi de 14h00 à 17h00. Coût : 200 F et 220 F à partir de 8 ans.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à Dominique GERMAIN. Tel : 03.83.54.38.53

BIBLIOTHÈQUE

- Pendant les vacances de Pâques, la bibliothèque sera **ouverte** du lundi 2 avril au vendredi 6 avril 2001 de 14h00 à 17h30.
- La bibliothèque sera **fermée** du lundi 9 avril au vendredi 13 avril 2001 inclus.

Reprise des horaires habituels le mardi 17 avril 2001.

PERMANENCES AVOCATS

Afin de permettre l'accès au droit à tous les administrés, le Barreau a décidé de mettre en place, **gratuitement**, des consultations juridiques décentralisées avec le concours de l'Ordre des Avocats à la Cour d'Appel de NANCY. **Les personnes désireuses de rencontrer un avocat** pour connaître leurs droits dans le cadre de contentieux divers **pourront être reçues les samedis 21 avril - 19 mai - 16 juin 2001 de 9 h à 11 h à la Mairie**.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout citoyen **âgé de 16 ans** est tenu de **se faire recenser à la mairie** de son domicile, du mois de sa date anniversaire jusqu'à la fin du mois suivant.

Dépôt légal n°629 - mars 2001

Mairie de Houdemont - ☎ 03.83.56.21.22

e-mail : mairie@houdemont.semnet.tm.fr

Site internet : <http://houdemont.com>

Directrice de la Publication : Mme Anne VALTON

Commission de l'Information :

Vice-Président : M. Daniel MAGRON

Membres : Mme MALGLAIVE - M. LEFEBVRE

Mise en page : M. Emmanuel MAHIEU